

FGSU niveau 2 FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

Cette formation est dispensée dans le cadre de notre partenariat avec le C.E.S.U. (Centre d'enseignements des Soins d'Urgences) et son contenu est défini par le Décret du 6 mars 2006 et Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par celui du 1^{er} juillet 2019.

Une attestation certifiante est délivrée par le CESU dont la validité est de 4 ans

La prolongation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'un durée d'une journée portant sur une actualisation des connaissances.

PUBLIC CONCERNE :

Professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, en institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

CONTACT :

Mme CAVASSINO-DALEST
Responsable pédagogique
04.93.28.72.20
c.cavassino@ch-menton.fr

MODALITES D'INSCRIPTION :

Via le bureau de formation du CH de Menton
Mail : formation@ch-menton.fr

DURÉE DE LA FORMATION :

3 jours (soit 21h de présentiel)

HORAIRES DES SESSIONS :

9h - 12h30 et 13h30 - 17h

TARIF DE LA FORMATION : 375 euros/participant

HANDICAP : Accessibilité aux personnes en situation de handicap. Nous contacter, possibilité d'adaptation de la formation

LIEU : Institut de Formation en Soins Infirmiers

ORGANISATION :

Groupe de 8 à 12 personnes
Salles de travaux pratiques dédiées
Accessoires de mise en scène
Matériel et outils pédagogiques (mannequins de simulation adulte, enfant, DSA de démonstration, chariot d'urgence...)

RESPONSABLE DE SESSION :

Cadre de santé formateur AFGSU agréé CESU 06

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Brain storming / test de connaissances
- Réactivation de mémoire
- Questionnements dirigés.
- Pédagogie active (découverte).
- Ateliers techniques.
- Démonstrations et mise en situations pratiques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- S'appuyer sur les connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster
- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée des secours
- Favoriser la découverte, confronter les raisonnements
- Appréhender la notion de risques NRBC-E et les 1^{ères} mesures à prendre
- Déterminer les modalités de la gestion d'un afflux de blessés et les techniques du « damage control »
- Citer les principes de prise en charge des victimes et de leur proche

CONTENU DE LA FORMATION :

3 modules :

Un module d'enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales : (10h30)

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien.
- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne l'établissement dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et de suivre les conseils donnés.
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée., AVC.
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (DSA, chariot d'urgence, matériel embarqué...).
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats.
- Arrêter une hémorragie externe.

Un module d'enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles (6h30)

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène.
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

Un module d'enseignement théorique (4h)

- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN).

- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée.
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.

Evaluation continue par :

- Mise en situation et réalisation de cas concrets
- Mise en situation finale pour évaluation globale (évaluation sommative)

VALIDATION DE LA FORMATION

- Présence à l'intégralité de la formation,
- Participation active aux différents exercices
- Rendu oral des résultats d'évaluation
- Délivrance d'une attestation par le CESU 06 dont la validité est de 4 ans

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE :

- D'identifier et prendre en charge seul ou en équipe une urgence à caractère médical vital ou potentiel en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

EVALUATION DE LA FORMATION PAR LES PARTICIPANTS

- Questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation

INDICE DE SATISFACTION

- Taux de réussite
- Taux de satisfaction
- Taux de recommandation